



Le 9 avril 2019,

Les députés de l'Eure saluent le choix du Gouvernement de soutenir les territoires ruraux et l'investissement local.

Le 5 avril dernier, la commission DETR s'est réunie à la Préfecture pour rendre un avis sur les dossiers retenus par M. le Préfet et dont le montant de subvention est supérieur à 100.000 €.

Les députés de l'Eure saluent le choix du Gouvernement de maintenir au même niveau l'enveloppe nationale consacrée à la DETR pour 2019 par rapport à 2018. Comme l'an passé, elle s'élève à 1,046 milliards d'euros.

Pour rappel, une partie des crédits auparavant dédiés à la réserve parlementaire et à la réserve ministérielle ont en effet été transférés vers cette dotation.

Pour l'Eure, l'enveloppe DETR s'élève à plus de 13 millions d'euros.

Parmi les 158 projets qui ont été retenus, et dont 25 pour un montant de subvention supérieur à 100.000 €, 7 projets de rénovation ou d'extension de mairie (pour un montant global de subventions de 348.888 €) ainsi que 10 projets d'acquisition de matériel numérique pour les écoles (pour un montant global de subventions de 101.254 €) seront subventionnés.

Les députés de l'Eure se réjouissent également du grand nombre de projets retenus relatifs à la défense extérieure contre l'incendie (pour un montant total de subventions à 265.876 €) et à l'accessibilité des bâtiments publics aux personnes handicapées (pour un montant global de subventions de 413.279 €), qui concernent de très nombreux élus locaux.

Les hausses de dotations (DETR, Dotation de soutien à l'investissement local DSIL, Dotation Politique de la Ville DPV), lors du précédent quinquennat s'inscrivaient dans un contexte exceptionnel : baisse de la DGF, chute de l'investissement local, crise du BTP.

Si le contexte actuel est différent, **le Gouvernement a fait le choix de maintenir un haut niveau de dotations.**

En effet, même si on peut constater dans l'Eure, une baisse des dotations d'investissements pour 2019, celle-ci reste très faible au regard des hausses passées.

Elle doit aussi être mise en corrélation avec **la hausse de la dotation globale de fonctionnement (DGF) des communes pour 2019 par rapport à 2018. Elle augmente de 0,4% au plan national et de 1,42% dans le département de l'Eure** (115 millions d'euros l'an passé pour 116,7 millions d'euros cette année) alors qu'elle avait baissé de près de 15% sur l'ensemble du quinquennat précédent.

Les députés de l'Eure soulignent l'appui du Gouvernement à la ruralité et aux collectivités territoriales, et réaffirment aux maires et élus locaux leur soutien total et leur pleine disponibilité.

Séverine GIPSON

Députée de la 1^{ère} circonscription de l'Eure.

Fabien GOUTTEFARDE

Député de la 2^{ème} circonscription de l'Eure.

Marie TAMARELLE-VERHAEGHE

Députée de la 3^{ème} circonscription de l'Eure.

Bruno QUESTEL

Député de la 4^{ème} circonscription de l'Eure.